

.CAMPING DU MOULIN D'AURORE

.49 , RUE DE TREGUNC

29900 CONCARNEAU

RCS A QUIMPER 348500554 APE 553OZ

Conditions générales de vente

1. Le jour prévu de votre arrivée :

L'emplacement de camping sera disponible à partir de 12 heures et devra être occupé avant 20 heures.

L'hébergement locatif sera disponible à partir de 16 heures et devra être occupé avant 20 heures.

2. Prévenez nous de tout de retard : sinon la direction du camping pourra redistribuer de l'emplacement ou du locatif et l'acompte restera acquis au camping.

3. L'emplacement ou l'hébergement définitif sera déterminé par le camping, le jour de l'arrivée. Pour toutes modifications des dates de séjour, il ne pourra être garanti le même emplacement ou locatif.

4. La location de votre emplacement ou de votre hébergement ne devient effective qu'avec notre accord et après réception du contrat de location, accompagné d'un chèque bancaire, mandat poste international ou carte bancaire à l'ordre du camping.

5. Conditions de paiement :

Dès réception de votre contrat de location et de votre acompte, nous vous enverrons, dans la mesure des places disponibles, une confirmation. Pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant le début du séjour un acompte de 30% du prix du montant des prestations réservées doit être réglé dès la réservation.

Le solde doit être payé 30 jours avant la date du début du séjour.

Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date du début du séjour, le règlement intégral doit être effectué au moment de la réservation. Passé ce délai, si nous n'avons pas reçu votre règlement, nous considérerons votre réservation comme annulée et les conditions d'annulation seront appliquées.

6. En cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé par rapport aux dates mentionnées sur votre contrat :

En camping, il sera facturé le tarif en vigueur sur le terrain par journée réservée.

En hébergement locatif, aucun remboursement ne sera effectué.

7. En cas d'annulation :

Plus de 1 mois avant la date d'arrivée prévue : l'acompte sera conservé par le camping.

Moins de 1 mois avant la date d'arrivée prévue : 100% du montant du séjour sera conservé par le camping.

8. Le jour de votre départ, l'emplacement devra être libre à 12 heures au plus tard.

Pour tout départ après 12 heures, une nuit supplémentaire sera facturée.

9. Il appartient au campeur d'avoir sa propre assurance. Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempéries, etc. et en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du campeur.

10. La location est faite à titre strictement personnel. Le locataire ne pourra en aucun cas sous-louer ou céder sa location sans le consentement écrit de la Direction du camping.

11. Caution : pour les hébergements locatifs une caution de 500 euros sera demandée en début de séjour. Cette caution inclut le bris du matériel et en cas d'habitat malpropre un forfait de 50 euros pour frais de ménage sera retenu.

12. Tout campeur est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du camping.